

Fiche technique**Produits de surface**

impra®lan-Streichzusatz

Additif de revêtement pour produits à couche épaisse industriels et diluables à l'eau comme impralan®-Lasur S100 / S150, impralan®-Deckfarbe D100 / D150 etc.

Domaines d'application	Pour rendre plus faciles à étaler les produits de pulvérisation appliqués en couche épaisse. Pour corriger les petits dégâts ayant eu lieu pendant le transport ou le montage de fenêtres venant d'être vernies ou peintes.
Caractéristiques	<ul style="list-style-type: none">• Diluable à l'eau• Sans odeur• Compatible avec tous les produits impra®lan• Densité environ 1,0 g/cm³ à 20 °C
Composition	Épaississant PUR, conservateur, glycol, eau
Conditionnement	Bouteille de 1 litre.
Application	impra®lan-Streichzusatz est prêt à l'utilisation. Ajouter au produit à couche épaisse en remuant. Proportion : 3 à 5 %
Teneur en COV (g/L)	609 - 619 g/L (n'est pas soumis à la réglementation COV car il ne s'agit pas d'un produit de revêtement)
Classification CLP	impra®lan-Streichzusatz est soumis à l'étiquetage. Mention d'avertissement : Attention Pictogramme : Point d'exclamation
Mentions de danger et conseils de prudence	H319 Provoque une sévère irritation des yeux. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P264 Laver soigneusement après manipulation. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer à l'eau avec précaution pendant plusieurs minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si possible. Continuer à rincer. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : Consulter ou demander de l'aide à un médecin. Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on. Peut provoquer des réactions allergiques.
Sécurité au travail	Lors de l'utilisation du produit, respecter les dispositions de protection au travail et de prévention des accidents en vigueur. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas inhale le brouillard de pulvérisation. Assurer une bonne ventilation pendant et après l'application. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer

	immédiatement et abondamment avec de l'eau. La fiche technique de données sécurité est disponible pour les professionnels sur demande.
Stockage/transport	Conserver au frais mais à l'abri du gel. Bien refermer le bidon après utilisation. Conserver dans le bidon d'origine et uniquement accessible au personnel qualifié. Pour la date limite de conservation au frais, voir l'étiquette du bidon. Ne pas transporter par temps de gel. RID/ADR : néant.
Protection de l'environnement	Il est interdit de déverser impra®lan-Streichzusatz dans le sol, dans des cours d'eau ou dans des canalisations. Classe de pollution de l'eau 1 (auto-classification selon VwVwS, annexe 4). Seuls les bidons entièrement vides peuvent être recyclés. Les résidus liquides de produit doivent être déposés à un centre de collecte des déchets de peinture. Catalogue européen des déchets numéro 08 01 12.
Cette fiche est diffusée à titre indicatif. Étant donné les nombreuses possibilités d'application, nous ne pouvons assurer de garantie pour les cas individuels. Ceci est également valable pour les modes d'application technique que nous recommandons. De telles recommandations n'engagent pas notre responsabilité, même si elles sont formulées de bonne foi sur la base nos connaissances et notre expérience. Tout accord ou engagement oral doit impérativement être confirmé par écrit.	

12/06/2019